

Philippe ASKENAZY

CNRS-ENS-Centre Maurice Halbwachs

Rapporteur référent sur l'étude réalisée par TEPP, membre du comité de suivi du CICE :

« Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises : approfondissement et extensions pour la période 2013-2015 », rapport remis le 21 septembre 2018

Ce rapport doit être lu en continuité des précédents de septembre 2016, mars 2017 et septembre 2017 (disponibles sur le site de France Stratégie).

Cette cinquième version d'exercice est doublement frustrante :

- d'une part, les organismes producteurs de statistique n'ont pu fournir aux équipes des données pour l'année 2016 du fait de la mise en place de la DSN. Les travaux microéconomiques ne portent donc comme l'année dernière que sur les seules années 2013-2014-2015.
- d'autre part, ma recommandation d'un saut méthodologique qualitatif qui pourrait consister à construire une typologie fine et robuste des réactions des entreprises n'a pas été mise en œuvre.

En revanche, TEPP et LIEPP se sont employés à affiner leur méthodologie pour répondre aux critiques et aux enseignements des répliques menées par l'INSEE, et pour intégrer les DADS 2015 définitives. L'approche de TEPP souffrait en particulier d'un échec pour certaines spécifications aux tests de falsification. Les deux équipes ont donc effectué un très gros travail technique statistique.

TEPP développe désormais essentiellement une méthode en panel. Une estimation en triple différence (accélération) peut ainsi être utilisée lorsque les tests placebos ne passent pas en double différence (croissance). Dans ce cas, TEPP retient un échantillon plus petit cylindré sur 2004-2015 contre 2009-2015.

Qualitativement, les résultats sur le possible effet direct du CICE (c'est-à-dire par exemple sans mécanisme de capture des rentes par les donneurs d'ordre) sur l'investissement, les marges ou les salaires par tête demeurent contrastés, suggérant un usage hétérogène du CICE par les entreprises.

Les résultats les plus stables de la méthodologie de TEPP portent sur l'emploi. Si on exclut les estimations linéaires pour lesquelles l'hypothèse de tendance commune serait à rejeter, les auteurs retrouvent sur le quartile des entreprises les plus bénéficiaires en intensif du CICE. L'estimation centrale de l'ordre de 100 000 emplois créés ou sauvegardés.

Le point nouveau des auteurs est un coefficient positif et significatif (à 5 %) avec les données DADS sur le deuxième quartile. Cela amène TEPP à doubler son estimation des créations d'emplois au total. J'ai le plus grand doute sur ces résultats et leur interprétation. D'une part, la significativité des coefficients n'est obtenue que pour certaines sources de données. Pourquoi ? D'autre part, la

significativité est le plus souvent entre 1 % et 5 %, ce qui signifie qu'il y a une probabilité d'environ 20 % que les élasticités soient en gros moitié moindres. Est-ce robuste à une suppression aléatoire de certaines observations ? Enfin, comment expliquer un effet en Q2 positif et des coefficients certes non significatifs mais négatifs pour le troisième quartile ?

L'équipe avance une interprétation pour ce dernier point, ponctuellement en recourant à une typologie. L'effet serait tiré par les entreprises de plus de 50 salariés et plus de l'industrie concentrées dans le Q2. Certes, mais cet argument invaliderait l'effet causal de l'étude, puisque ces entreprises ont pu subir des chocs particuliers en sortie de la Grande Récession mondiale... Je suggère à l'équipe d'introduire des contrôles taille (+/- que 50)*secteurs, et au regard du résultat de réévaluer ses conclusions et interprétations.

Par ailleurs, les estimations des élasticités positives par CSP notamment pour les ouvriers atteignent parfois des niveaux très élevés, que ne discute pas l'équipe et dont la compréhension en termes de mécanismes économiques n'est pas triviale.

Enfin, l'étude de la DARES sur l'interaction Pacte de responsabilité/CICE suggère que les entreprises en Q4 ont été aussi les principales bénéficiaires du Pacte et que pour elles, les sommes obtenues via PACTES ne sont pas négligeables par rapport au CICE. L'équipe devrait ainsi contrôler l'ensemble de ses résultats en intégrant une simulation *ex ante* de la réduction du prix du travail induite par Pacte.

Pour conclure, probablement du fait des contraintes temporelles, la technique statistique semble avoir pris le pas sur l'analyse économique, ce qui *in fine* fragilise la pertinence de la technique et des résultats.